



Publicités mensongères abus de confiance

Par **valerie**, le **22/10/2008 à 09:53**

mon beau père est inondé de publicité a peu pres 40 a 50 par jour , qui lui promettent des millions d euros . il réponds a toutes et envoie des chèques 5700 euros en deux mois que faire nous l avons mit en garde il ne rien savoir merci de me répondre

Par **lawyer 57**, le **22/10/2008 à 09:56**

Bonjour,rnrnVotre beau père ne semble plus disposer de toutes ses facultés de discernement.rnsi vous entendez le protéger il convient de prendre attache avec le juge des tutelles du domicile de votre beau père et voir avec lui les modalités de mise en place d'une mesure de protection.

Par **valerie**, le **22/10/2008 à 10:17**

merci pour cette réponse si rapide mais coment puis je savoir quel est le juge des tutelles de proximité?

Par **lawyer 57**, le **22/10/2008 à 10:59**

Le juge des tutelles compétent est celui qui se trouve dans le tribunal d'instance dont relève votre beau père (en fonction de son domicile)

Par **valerie**, le **22/10/2008** à **11:05**

merci encore je me renseignerai a Béziers hérault c le tribunal le plus proche